



L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité

Entre Transmission et modernité

Dans la vie d'une collectivité, le vote du budget est un moment crucial. Il s'appuie sur un plan pluriannuel d'investissement (PPI) qui reflète, dans les projets planifiés, la volonté de la commune dans ses orientations et donne tout son sens à la gestion des finances publiques.

Ainsi cette année encore, l'ensemble des investissements traduit la volonté de transmettre un patrimoine préservé et valorisé, tout en s'inscrivant dans une modernisation de la vie quotidienne des habitants. A ce double titre, le rachat et la réhabilitation de l'Eglise de Moëns est un projet qui rendra aux habitants un lieu emblématique, exemple d'un patrimoine millénaire tombé dans l'oubli, et dont l'usage permettra de remettre le hameau de Moëns à l'honneur en mettant à disposition un espace à la fois culturel et artistique. Autre lieu qui fait l'identité et la qualité de notre commune : le parc du château. Là encore des investissements sont prévus, dans le cadre d'une étude approfondie, pour optimiser cet espace naturel exceptionnel et en faire un lieu de vie pour tous.

Parallèlement, la transition numérique se poursuit avec la possibilité, très bientôt, de réaliser en ligne une multitude de démarches. C'est dans ce cadre que sera prochainement mis en ligne, sur le nouveau site internet de la Commune, un « portail famille », centralisant l'inscription des enfants et des jeunes adolescents à toutes les activités, scolaires, périscolaires et extra-scolaires offertes par la commune.

Préservation et transmission d'un patrimoine, bâti et naturel, en même temps qu'une modernisation de la vie publique, deux axes complémentaires au service direct des habitants.

Il faut noter que le patrimoine naturel de notre commune est important et que le préserver, l'optimiser, le revaloriser est un objectif permanent, qui touche tous les projets d'aménagement et reste une dimension transversale, dans toutes nos actions. C'est le moment de le redire, en ce mois de mars, consacré au « mois de l'eau ». De nombreuses actions manifestent cette volonté de mettre en valeur l'une des ressources naturelles les plus essentielles et évidemment la plus vitale. Sensibilisation des plus jeunes dans les écoles, manifestations diverses pour nous rassembler et agir ensemble, chacun à notre niveau, ou encore tout simplement occasion d'admirer la richesse et la beauté de la nature.

Qui a dit que tradition et modernité s'opposaient ? Elles sont au contraire complémentaires et assurent le bon équilibre entre une qualité de vie quotidienne améliorée et une conscience éclairée de ce qui nous est transmis, par la nature comme par l'histoire de notre territoire. De quoi nourrir une vraie volonté politique !

Nous contacter : groupe.majorite.prevessin@gmail.com



Agir ensemble pour Prévessin-Moëns

Groupe de l'opposition

FINANCES 2022

• Débat d'orientation budgétaire (DOB)

S'il y a eu 2 débats au conseil municipal, les 9/12/2021 et 15/02/2022, c'est que Mme la Maire a signé sur le DOB du 9/12/2021 une **délibération mensongère** faisant état de « 26 votants à l'unanimité ». Or, aucun vote n'a eu lieu, Mme la Maire, après tergiversations, expliquant que ce n'était pas nécessaire.

Saisi par un élu de l'opposition jugeant le procédé malhonnête et abusif, le contrôle de légalité a retoqué cette délibération irrégulière. Espérons que Mme la maire retiendra cette leçon que lui a administrée la préfecture chargée du respect des lois.

• **Notre amendement budgétaire : UNE COMPENSATION FINANCIERE GENEVOISE (CFG) AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**
Lors de l'examen du budget primitif le 22/02/2022, nous avons présenté un amendement proposant d'affecter la CFG à la **TRANSITION ECOLOGIQUE**. Dans le cadre d'un **budget annexe** spécialement créé à cet effet, seraient ainsi développés des équipements structurants (pistes cyclables interconnectées, transports intra-communaux, rénovation thermique bâtiments existants, reperméabilisation de certaines surfaces...) visant à améliorer les conditions de vie des résidents.

Pour Prévessin-Moëns, la CFG représente, en 2022, une importante recette budgétaire d'un peu plus de 3 M€ affectés pour 1 M€ en fonctionnement et pour 2 M€ en investissement.

Sur 5 ans, la majorité prévoit d'affecter 5 M€ au développement durable et aux mobilités douces. Le budget annexe que nous proposons permettrait au minimum de flécher le double sur la transition écologique, voire le triple si l'on affecte la totalité de la CFG.

Constructive, notre démarche tend à améliorer la lisibilité du budget et sa transparence en faveur de la transition écologique. **Refus unanime de la majorité.**

• Budget primitif : nous avons voté contre.

La majorité a choisi de gonfler 2 programmes d'investissement (voirie et bâtiments) AU CAS OÙ, sans véritable projet. Ce « BAS DE LAINE » de 970 000 € est bien largement supérieur aux 2 % de dépenses imprévues autorisées.

L'exercice 2021 est clôturé avec une section d'investissement excédentaire signifiant que les travaux prévus n'ont pas été effectués. En 2020, le taux de réalisation était déjà excessivement faible (environ 47 %).

Manque d'ambition ? Frilosité ?

Et pourquoi pas un budget vert citoyen ? La commune a largement les moyens d'investir dans ce dispositif de démocratie participative. Nous sommes pour l'initiative citoyenne permettant aux habitants de proposer et porter des projets d'intérêt général, renforçant ainsi leur implication dans la vie de la collectivité.

Enfin, à quand la mise en œuvre du pacte pour la transition, signé il y a plus de 2 ans, pendant la campagne électorale ?

Plus d'informations :

www.prevessinmoensdemain.fr/dessinerdemain

www.facebook.com/PrevessinMoensDemain

Contact : prevessinmoens.demain@gmail.com

